



Aide suite au décès d'un parent

Par **Squall04**, le 31/03/2012 à 20:20

Bonjour,

Voilà mon père est décédé sous peux, et je m'inquiète pour notre future à ma mère et moi. En effet mon père était seul à travailler pour subvenir à nos besoins. Il avait 56 ans et donc très loin encore de la retraite, travaillant dans le secteur privé en tant que comptable. Comme dis précédemment ma mère ne travail pu depuis 6-7ans et ne perçoit rien du tout par mois, elle est âgée de 55 ans.

Quelqu'un serait-il en mesure de me dire quelles sont les aides qui peuvent nous être attribuit ?

Je suis actuellement en apprentissage et je perçoit un petit salaire de 800€ par mois, mais ce n'est pas suffisant pour payer le crédit de la maison etc...

C'est vraiment très important, sinon on se retrouve à la rue, mon père gagné 3000€ par mois... et malheureusement on se retrouve sans rien.

Merci d'avance.

Par **cocotte1003**, le 31/03/2012 à 20:35

Bonjour, vérifiez l'assurance du pret de la maison, il doit y avoir une assurance décès, cordialement

Par **Squall04**, le **31/03/2012** à **20:36**

Bonsoir,

Je parlé plus au niveau par mois pour les aides, par exemple RSA + ...

Cordialement

Par **cocotte1003**, le **31/03/2012** à **20:39**

désolée mais je n'y connais pas grand chose dans les aides mensuelles mais allez voir une assistante sociale car il existe des aides, cordialement